

**COMPTE RENDU PARTIEL
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 5 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq octobre la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de CHEVILLY dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Hubert JOLLIET, Maire.

Présents : Mme N. JOVENIAUX, Mme M.N. DEFORGES, Mme S. GAUTHIER, Mme B. PRÉVOST, Mme S. TILLAY, M. F. CAUCHOIS, M. J.P. MATHIEU, M. A. BUFFONI, Mme M. MOUSSET Mme F. JAMET, Mme M.S. VENNEKENS, M. D. HÉNAULT.

Absents :

Mme B. BLAIN donne pouvoir à Mme N. JOVENIAUX
M. D. HOARAU

Secrétaire de séance : Mme N. JOVENIAUX

Les membres approuvent, à l'unanimité, le compte rendu du CCAS du 15 juin 2023.

2023/16 - Objet : Impayés eau et assainissement

Le président informe l'assemblée qu'il a été saisi d'une demande émanant du Département du Loiret pour une administrée laquelle sollicite une participation de la commune pour les impayés de ses factures 2022/2023 d'eau de 330,11 € et d'assainissement de 281,31 €.

Le CCAS est sollicité pour la part assainissement soit 281,31 €.

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, après avoir examiné les ressources de l'intéressée :

↳ **DÉCIDE à l'unanimité** de prendre en charge la somme de 281,31 €.

Cette somme sera versée directement à la Communauté de Communes Beauce Loirétaine pour la facture d'assainissement.

Vote : **POUR : 14** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

Colis de Noël

Comme chaque année, un colis de Noël est offert à tous les Chevillois de plus de 75 ans. Cette année 215 personnes sont concernées.

Les années précédentes, différents fournisseurs étaient sollicités afin de présenter plusieurs propositions de colis.

Cette année, les membres du CCAS ont décidé de faire appel à M. TEMPLIER de La cave d'Olivier situé 44 rue de Paris à Chevilly.

Ses deux propositions ont été retenues :

Colis solo : 22,74 € unité

Colis couple 32,05 € unité

La proposition de la société Paul Laredy a été retenue pour les colis offerts aux 86 résidents de l'Ehpad.

Fin de la séance : 20h15

Fait à Chevilly, le 11 octobre 2023

**La Secrétaire de séance,
Mme N. JOVENIAUX**



**Le Maire,
Hubert JOLLIET**

